



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 21/06/2023

VIGILANCE ORANGE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Le département de la Corrèze est placé aujourd'hui en vigilance orange **orages** dès la mi-journée. Ces orages seront localement accompagnés de fortes rafales de vent et de précipitations intenses.

Une vague orageuse est attendue en soirée et nuit prochaine (notamment entre 21h et 3h du matin), circulant du sud-ouest vers le nord-est.

Les orages pourraient être associés à des phénomènes violents :

- de fortes pluies, pouvant atteindre 30 à 50 mm en 1 h ;
- un risque de grêle ;
- des rafales de vent de 70 à 90 km/h (voire un peu plus très localement) ;
- une forte activité électrique.

Au vu des prévisions météorologiques, **Étienne Desplanques, préfet de la Corrèze**, invite les organisateurs des manifestations pour la fête de la musique à :

- ne pas recevoir de public sous chapiteau ;
- retirer les tentes ou structures légères ;
- être très vigilants pour les festivités qui se tiennent à proximité de cours d'eau.

Pour suivre l'évolution du phénomène météorologique, consulter le site <https://vigilance.meteofrance.fr/fr> et les comptes twitter et facebook de la préfecture.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex